

Pouvoir d'achat

Vos élus CFTC toujours à vos côtés pour préserver votre pouvoir d'achat.

Maintien des acquis



- Intéressement : conservation du taux d'efficience permettant d'assurer un intéressement à 100 % pour Nouan.
- Participation à 25 % équitable.
- Pause sur le temps de travail.
- Prime salissure.
- 2 jours de repos pour travail en équipe.



Amélioration de l'existant



- Augmentation des œuvres sociales sur les 3 dernières années, malgré le chômage partiel.
- Heures supplémentaires majorées en temps ou en ARGENT.
- Accord Travail du dimanche spécifique Nouan : 24 heures payées 35, temps de pauses supplémentaires, temps de repos supplémentaire.

Nouveaux acquis



- Pause supplémentaire de 10 minutes en cas d'obligation de port du masque, pour tenir compte de la pénibilité.
- Prime exceptionnelle de déplacement de 100 €.
- 1 chèque déjeuner par jour travaillé (soit 5 par semaine) et 2 € de plus par chèque déjeuner sur les 2 dernières années.

Vos élus CFTC continuent de se battre, en particulier lors des Négociations Annuelles Obligatoires, pour améliorer votre pouvoir d'achat.